



تدبير الوفاء
Wafa Gestion

COMMUNIQUE DE PRESSE

Wafa Gestion porte à la connaissance du public que la note d'information et la fiche signalétique du **FCP ELAN SOLIDARITE** ont été mises à jour comme suit :

DISPOSITIONS	ANCIENNES	NOUVELLES
Dénomination sociale	ELAN SOLIDARITE	FH2 OBLIGATAIRE DYNAMIQUE IV
Durée de placement recommandée	Supérieur à 4 ans	3 ans
Etablissement de gestion	GESTFONDS	Wafa Gestion
Souscripteur concerné	Fonds Solidarité	Fonds Hassan II pour le développement économique et social
Responsable à contacter chez le commercialisateur		Houssein BELCADI
Commissaire aux comptes	BDO ASMOUN & ASSOCIES	HDID & ASSOCIES
Sensibilité	Entre 1.1 (exclu) et 5.5	Entre 1.1 (exclu) et 7.1 (inclus)
Commission AMMC	0,030% HT	0,025% HT
Objectifs du fonds et buts spécifiques		L'objectif du FCP est d'offrir au souscripteur un outil de placement qui autorise une perspective de rentabilité supérieure à celle du marché des taux d'intérêts à moyen et long terme, ainsi qu'une performance supérieure à celle de son indice de référence.

<p>Stratégie d'investissement</p>	<p>L'objectif du FCP, à l'instar des autres OPCVM techniques créés par les sociétés de gestion partenaires du projet de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, est de recevoir et gérer la quote-part des fonds collectées par le fonds mère « Fonds Commun de Placement Solidarité » dont la gestion est assurée par CD2G.</p> <p>Le fonds mère est un fonds solidaire de partage dont les produits générés que ce soit à travers les frais de gestion, les droits de sortie ou les dons, seront rétrocédés à la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Le fonds mère sera commercialisé par la CDG, les agences postales et tous les réseaux bancaires et sociétés de gestion partenaires du projet.</p> <p>L'objectif du FCP est d'offrir aux souscripteurs un outil de placement qui autorise une perspective de rentabilité comparable à celle du marché des taux d'intérêts à moyen et long terme.</p> <p>Dans cette option, le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% au moins des ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme » et liquidité, en titres de créances émis ou garantis par l'Etat tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>Le FCP pourrait également investir 10% au maximum des ses actifs en actions, en certificats d'investissement, en droits d'attribution ou de souscriptions et en titres d'OPCVM.</p>	<p>Le FCP investira ses actifs à hauteur de 90% minimum, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en Bons de trésor.</p> <p>Les titres de créances dans lesquels l'actif du fonds sera investi sont à 100% des titres émis par l'Etat Marocain.</p> <p>Aussi, les créances représentatives des opérations de pension ont exclusivement comme sous-jacents des titres émis par l'Etat Marocain.</p>
<p>Univers d'investissement et degré d'exposition aux différents marchés</p>		<p>L'univers d'investissement du fonds inclut les instruments financiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titres de créances émis par l'Etat ; - Actions et parts d'OPCVM monétaires dont la stratégie d'investissement se limite à la gestion d'un portefeuille de Bons de Trésor ; - Seuls les titres de créances émis par l'Etat sont admis en collatéral de pensions reçues et livrées.
<p>Modalités de souscriptions et de rachats</p>	<p>Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa GESTION.</p> <p>Méthode de calcul du prix de souscriptions : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.</p> <p>Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.</p> <p>Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour, du lundi au jeudi jusqu'à 17h, à Wafa GESTION et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.</p>	<p>Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion. - Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour, du lundi au vendredi avant 11h30 et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. <p>Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.</p>

Affectation et répartition des résultats	Capitalisation intégrale des résultats. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.	Mixte, Les sommes distribuables sont entièrement ou partiellement distribuées ou capitalisées, selon la décision du Conseil d'Administration de l'Etablissement de Gestion du FCP. Le porteur de parts du fonds sera informé par mail et ce, au plus tard, la veille de la mise en distribution. En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice. Entité en charge de la distribution : ATTIJARIWAFABANK sise à Casablanca, 2, Bd Moulay Youssef -Téléphone : 0522 29 88 88. Entité en charge de l'information de la distribution : WAFAGESTION sise à Casablanca, 416, Rue Mustapha El Maani - Téléphone : 0522 45 38 38. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts encaissés.
Cas d'exonération des commissions de souscriptions et de rachats		Néant
Commission dépositaire	0,04% HT	0,010% HT
Taux de frais de gestion	1% HT maximum l'an.	2% HT maximum l'an.
Honoraires du commissaire aux comptes	12 000 Dhs	10 000 Dhs
Commission de gestion du compte émission / Maroclear	4 000 Dhs	3 600 Dhs
Code Maroclear	MA0000040560	MA0000042509

Ces modifications ont reçu le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), en date du **03/07/2024**, sous la référence **VP24068**.

Conformément à l'article II.2.22 et l'annexe II.2.L de la circulaire de l'AMMC, ces modifications ouvrent aux porteurs de parts, la possibilité de sortie sans frais (exonération de la commission de rachat) pendant une période de trois mois à compter de la date de publication du présent communiqué de presse.

Le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du FCP susmentionné sont mis à la disposition du public, pour consultation, auprès de Wafa Gestion, sise à Casablanca au 416, Rue Mustapha El Maani – Téléphone : 0522 45 38 38, Fax : 0522 22 99 81.